

« Catherine Morin-Desailly - « Grande loi » sur l'Audiovisuel : nouveau revirement du Parti Socialiste »

15/06/2012

Catherine Morin-Desailly - « Grande loi » sur l'Audiovisuel : nouveau revirement du Parti Socialiste

Il y a quelques jours, le gouvernement annonçait une « grande loi » sur l'audiovisuel pour le printemps 2013, qui devrait intégrer plusieurs réformes (CSA, nomination des présidents, financement de l'audiovisuel public). **Catherine Morin-Desailly, présidente du groupe d'études « Médias et Nouvelles Technologies » du Sénat, tient à réagir, s'étonnant de voir ses propositions, notamment sur les questions de financements refusées dans le passé par la gauche, finalement reprises.**

Alors rapporteur de la mission « Médias, livre et industries culturelles : audiovisuel et avances à l'audiovisuel public » pour la commission de la culture, de l'éducation et de la communication, **la sénatrice de la Seine-Maritime avait défendu un amendement, lors de l'examen de la loi de finances pour 2010, qui visait à réintégrer les résidences secondaires dans l'assiette de la contribution à l'audiovisuel public.** Ce, avait-elle expliqué, pour compenser la probable invalidation par Bruxelles de la taxe sur les FAI censée compenser la suppression de la publicité, taxe sur laquelle Catherine Morin-Desailly avait, avec le groupe Union Centriste, toujours émis des réserves. Cette proposition faisait suite à son rapport « *Les comptes de France Télévisions : quelle ambition pour la télévision publique ?* », publié en juin 2010.

Au cours du débat, le groupe socialiste, notamment par la voix de Nicole Bricq, rapporteur général du budget, aujourd'hui membre du gouvernement, s'était opposé à cette proposition, et les sénateurs socialistes de la commission de la Culture et de la Communication étaient curieusement absents de l'hémicycle. **Catherine Morin-Desailly s'étonne de ce revirement de position mais se satisfait que le nouveau gouvernement partage enfin son analyse, elle regrette le temps perdu.**

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/@UC_Senat)
Facebook : [SenateursJDIUC](https://www.facebook.com/SenateursJDIUC)